



RÈGLEMENT DE LA RUN FOR PLANET EDITION 2

Le présent règlement s'applique à l'édition 2022 de la **Run for Planet connectée**.

Article 1 – Organisation

La Run For Planet est une course solidaire éco-conçue organisée par ETHICS EVENT, dénommé « l'Organisateur » dans le présent règlement. Le siège social est situé 62 Avenue des Fauvettes 91 260 Juvisy sur Orge. Les participants peuvent contacter Ethics Event pour toute demande d'information complémentaire au présent règlement via le formulaire disponible sur le site internet www.runforplanet.fr ou par mail à contact@runforplanet.fr.

Article 2 – Définition

La Run for Planet est la première course française éco-conçue organisée pour la planète. Elle a pour objectif de sensibiliser le grand public aux défis écologiques, sociaux et éthiques. Elle est organisée au profit de quatre associations engagées pour les êtres vivants et l'environnement.

Article 3 – Dates

L'événement nommé **Run for Planet connectée** se déroulera du 5 au 26 juin 2022.

Article 4 – Parcours

Deux parcours sont possibles lors de l'inscription :

- Un 5 kilomètres non mesuré
- Un 10 kilomètres non mesuré

En choisissant le parcours adapté à ses capacités et à ses envies, chaque participant peut soutenir la cause qui lui tient à cœur.

Les parcours sont décidés par chaque participant et ont lieu dans les lieux de leurs choix.

Article 5 – Consignes de sécurité sur le parcours

Il est important que chaque participant respecte strictement le code de la route durant son parcours. Chaque participant à la Run for Planet connectée devant cohabiter avec les usagers habituels, merci d'avance de les respecter.

La Run for Planet Connectée se déroulant du 5 au 26 juin 2022, les conditions sanitaires à ces dates ne sont pas encore connues. De fait, la participation à la Run for Planet Connectée se fera dans le strict respect des règles édictées à ces dates par le Gouvernement. L'organisation ne pourra pas être tenue responsable du non-respect de ces règles par les participants inscrits.

Article 6 – Conditions de participation, certificats médicaux et licences sportives

Conformément aux recommandations de la FFA, les mineurs âgés de moins de 16 ans à la date de l'épreuve ne peuvent participer qu'au 5km. Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la Run for Planet sous leur propre et exclusive responsabilité.

Afin d'éviter les blessures, il est recommandé aux participants de ne pas surestimer leurs capacités physiques. En cas de doute, privilégiez un parcours de 5 kilomètres.

Article 7 – Modalités et prix d'inscription 2022

Les inscriptions à la course se font uniquement via le formulaire d'inscription en ligne accessible sur le site www.runforplanet.fr. Toute personne devra renseigner sur ce formulaire ses nom, prénom, date de naissance et adresse mail. Une confirmation électronique sera envoyée par mail lors de l'inscription.

Tarifs TTC 2021

La Run for Planet connectée est proposée au tarif de 9,50€ dont 3€ reversés à l'association choisie par chaque participant lors de son inscription. Il s'agit d'un montant unique que vous choisissiez de parcourir 5 ou 10 kilomètres.

Article 8 – Associations bénéficiaires et montants des dons reversés

Chaque participant pourra soutenir une association en cochant l'une des quatre associations suivantes au moment de son inscription :

- La Ligue Protectrice des Oiseaux - LPO • Sea Shepherd
- Médecins du Monde
- L214 – Éthiques & Animaux

Le montant reversé est de 3€ pour l'inscription quel que soit le parcours.

Article 9 – Engagement

Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet d'un remboursement pour quelque motif que ce soit.

Transfert de dossard avec accord organisateur

L'inscription est ferme et définitive, mais le remplacement d'un coureur sur autorisation préalable de l'Organisateur et après communication des informations concernant le remplaçant (nom, prénom, date de naissance).

Article 10 – Respect de l'environnement

Afin de respecter l'environnement et les espaces naturels traversés, il est strictement interdit d'abandonner des déchets (papiers, emballages plastiques...) sur le parcours. Les participants doivent conserver les déchets et emballages en attendant une poubelle pour s'en débarrasser.

Les gourdes personnelles sont vivement conseillées pour un plus grand confort de chaque participant.

Article 11 – Assurances

Individuelle accident : Chaque participant doit être en possession d'une assurance individuelle accident. Une telle assurance peut être souscrite auprès de tout organisme au choix du participant, et notamment auprès de la Fédération Française d'Athlétisme : www.athle.fr .

ETHICS EVENT ne pourra pas être tenu responsable d'un quelconque accident dont serait victime le participant envers sa propre personne ni un accident dont le participant serait à l'origine vers un tiers quel qu'il soit.

Article 12 – Droit à l'image

Par sa participation à l'édition 2022 de la Run For Planet, chaque participant autorise expressément l'Organisateur, ses ayants-droits ou ayants-cause à fixer et reproduire, sur tout support et par tout moyen, et par suite, à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses nom, voix, image, et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre de l'édition 2022 de la Run For Planet, sous toute forme, sur tout support existant ou à venir, en tout format, pour toute communication, pour tout usage y compris à des fins publicitaires et/ou commerciales, et pour toute la durée de la protection actuellement accordée en matière de droit d'auteur par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Chaque participant autorise expressément l'Organisateur, ses ayants droits, ses ayants cause, afin de répondre aux impératifs des campagnes publicitaires, promotionnelles et/ou commerciales à :

- 1) Apporter toute modification, adjonction ou suppression qu'il jugera utile pour l'exploitation de son image dans les conditions définies ci-dessus
- 2) Associer et/ou combiner à son image, tous/toutes signatures, accroches, slogans, légendes, marques, signes distinctifs, mentions légales, visuels et, de manière générale, tout élément au choix de l'Organisateur destiné notamment à illustrer les supports de communication dans lesquelles ils sont intégrées

Le participant garantit n'être lié par aucun contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image et/ou de son nom et/ou de sa voix.

L'Organisateur, ses ayants droits, ses ayants cause s'interdisent expressément d'utiliser le nom, la voix ou l'image des participants dans un support à caractère pornographique, raciste, xénophobe, et plus généralement toute exploitation préjudiciable à la dignité des participants.

Article 13 – CNIL

Ethics Event s'engage à respecter la confidentialité des informations nominatives et données personnelles communiquées par l'utilisateur et à les traiter dans le respect de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978.

Les informations recueillies auprès des utilisateurs sont enregistrées et utilisées par Ethics Event pour assurer la gestion de leur commande, personnaliser la communication, leur adresser des informations et/ou offres d'Ethics Event , et pour ceux qui en ont manifesté leur accord lors de la création de leur compte, pour leur adresser des informations et offres des partenaires d'Ethics Event.

Ethics Event pourra être amené à transférer de manière sécurisée à des tiers, certaines données, notamment personnelles, pour assurer l'accomplissement de tâches nécessaires au traitement des commandes, pour assurer la livraison de biens et la réalisation de prestations, pour lutter contre la fraude et plus généralement toute activité pénalement répréhensible, pour certains aspects du service après-vente.

Ethics Event pourra également communiquer ces données pour répondre à une injonction des autorités légales ou réglementaires. En application des dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2004- 801 du 6 août 2004, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'utilisateur dispose gratuitement d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données qui le concernent. Pour exercer ses droits, l'utilisateur peut, à tout moment, en faire la demande en envoyant un courrier électronique à l'adresse contact@runforplanet.fr ou en écrivant à :

Ethics Event
62 Avenue des Fauvettes 91 260 Juvisy sur orge

Ainsi, il peut exiger que soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées les informations le concernant qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées ou dont la collecte ou l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite.

Les données de l'internaute sont hébergées soit par Ethics Event soit par tout sous-traitant de son choix pour la stricte exécution de ses obligations. Ces données sont conservées conformément à la loi « Informatique et Libertés » précitée pendant une durée justifiée par la finalité du traitement. Le traitement des données collectées a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL.

Article 14 – Information sur l'épreuve par courrier électronique

L'inscription à la Run For Planet implique pour le participant la réception de courriers électroniques d'informations en amont de la date du déroulement de l'épreuve. Ces courriers permettront notamment aux participants de recevoir toutes les informations pratiques nécessaires pour la préparation et le bon déroulement de l'épreuve.

Article 15 – Acceptation du règlement

La participation à la Run For Planet implique, pour chaque participant, l'acceptation expresse du présent règlement.

Article 16 – Loi applicable et litige

Toute réclamation doit être faite par écrit, en français ou en anglais, en rappelant le nom, prénom du concurrent et son numéro de dossard et adressée au siège de la société organisatrice dans un délai de trente jours après la proclamation des résultats. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera acceptée.

Article 17 – Renseignements

Organisation « Ethics Event » - 62 Avenue des Fauvettes 91 260 JUVISY SUR ORGE

Contact : contact@runforplanet.fr - Site internet : www.runforplanet.fr .